



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

Saint-Fulgence, 23 octobre 2002

Citoyennes, Citoyens

Suite à l'annonce que nous avons faite dernièrement en rapport avec notre retrait de la vie politique, je tenais à m'adresser à vous pour une dernière fois.

Nous avons connu au cours des deux mandats qui se terminent, certaines situations difficiles qui ont marqué profondément notre municipalité. Cependant avec l'appui des membres du conseil municipal, des employés(es) et des groupes de bénévoles, il nous a été possible de réaliser plusieurs projets importants dans le but d'améliorer le mieux-être de la population.

Sans contredit, le projet d'assainissement dans le secteur du village a été le plus important que nous ayons complété, mais nous devons également noter quelques autres projets intéressants, surtout au niveau communautaire, qui ont contribué certainement à l'amélioration de la qualité de vie de notre population : « Le point de chute du C.L.S.C., la garderie en installation Les Petits Cailloux, la réfection du Centre des loisirs, l'aménagement du Pavillon de l'Anse et la rénovation de l'Hôtel de ville sont parmi ceux-là ».

Nous devons noter également une amélioration très intéressante au Centre d'interprétation des battures et au Parc du Cap Jaseux et cela, grâce à la collaboration des responsables de ces sites exceptionnels. De plus, nous sommes en mesure d'affirmer que nous laissons la municipalité ainsi que la Société de développement dans une situation confortable autant au niveau économique qu'organisationnel.

Il est évident que des efforts importants seront nécessaires au cours des prochains mois en rapport avec le développement économique et la création d'emplois dans notre municipalité. Plusieurs démarches en ce sens sont déjà entreprises et il nous faut maintenant être confiant en l'avenir.

Je veux donc en terminant, remercier à nouveau tous ceux et celles qui m'ont appuyé au cours de ces deux mandats, principalement les membres du conseil, les employés(es) ainsi que les responsables de nos organismes et sans oublier nos bénévoles.

Quant à moi, je prendrai un peu de repos et je profiterai de mes moments de loisirs pour me rapprocher de ma famille qui m'a appuyé pendant toutes ces années. Encore une fois, merci du fond du cœur à toute la population et au plaisir de se revoir.


Gérard Villeneuve, maire

MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES ÉLECTEURS

27 octobre 2002:
Vote par anticipation

Foyer culturel, 251 rue Saguenay St-Fulgence
de 12 heures à 20 heures

3 novembre 2002:
Jour du scrutin

École Mont-Valin, 12 rue St-Basile St-Fulgence
de 9 heures à 19 heures

La Loi sur les élections oblige désormais **TOUS** les électeurs à présenter **OBLIGATOIREMENT** une carte d'identité au moment de voter à une élection municipale.

N'oubliez donc pas d'apporter, lorsque vous viendrez voter, soit :

→ votre carte d'assurance-maladie (RAMQ)

OU

→ votre permis de conduire

Sinon, vous ne pourrez pas voter, même si vous êtes très bien connu (e).

AUX PERSONNES HANDICAPÉES, EN PERTE D'AUTONOMIE ET AUX PERSONNES AGÉES

ÉLECTIONS MUNICIPALES VOTE PAR ANTICIPATION 27 OCTOBRE 2002 AU FOYER CULTUREL 251, RUE SAGUENAY ST-FULGENCE

Dans le but de permettre de vous rendre voter en toute sécurité, **entre midi et 16 heures**, un minibus adapté sera à votre disposition et circulera dans la municipalité de Saint-Fulgence.

Vous n'avez qu'à communiquer au numéro de téléphone sans frais soit le **1-877-863-2083 le vendredi 25 octobre entre 8 heures et midi** pour réserver votre place.

La municipalité de Saint-Fulgence participe financièrement au service du transport adapté. Soyez nombreux à profiter de cet appui, il est là pour vous. Mesdames Ghislaine Girard et Arlette Labrecque se feront un plaisir de vous répondre.



DES APPELS SANS FRAIS
SAINT-FULGENCE - JONQUIÈRE
ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Choisissez 1-418 -



Au cours du mois de septembre, lors de notre dernier "info", nous vous demandions de bien vouloir faire un appel interurbain dans l'arrondissement Jonquière, afin d'éliminer les frais occasionnés chaque fois que nous avons à téléphoner à cet endroit.

Les résultats (52% des abonnés) nous démontrent que nous n'avons pas été assez nombreux pour nous qualifier à abolir ces frais d'interurbain. **Une dernière chance nous est donnée et il ne faut pas la rater. (un minimum de 60% est demandé).**

VOICI COMMENT PROCÉDER :

- Choisissez un numéro de téléphone dans l'annuaire commençant par 542 ou 546 ou 547 ou 548 ou 695 ou 699 ;
- Pour vous faciliter la tâche, appelez après 18 heures dans un bureau d'affaires, alors c'est un répondeur qui se mettra en fonction, écoutez le message et raccrochez. Vous n'aurez même pas à parler ;
- Ou encore, téléphonez dans une maison privée, un dépanneur ou autre commerce et expliquez que le but de votre appel est de participer à un marathon téléphonique visant à abolir les frais d'interurbain entre St-Fulgence - Jonquière.
- Un seul appel par abonné (résidence) est nécessaire pour être enregistré.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer soit au bureau de la municipalité au numéro 674-2588 ou au bureau de la Société de développement au numéro 674-1122.

C'EST NOTRE DERNIÈRE CHANCE ! SINON, DES FRAIS D'INTERURBAIN NOUS SERONT TOUJOURS CHARGÉS.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

Saint-Fulgence, 23 octobre 2002

Citoyennes, Citoyens

Suite à l'annonce que nous avons faite dernièrement en rapport avec notre retrait de la vie politique, je tenais à m'adresser à vous pour une dernière fois.

Nous avons connu au cours des deux mandats qui se terminent, certaines situations difficiles qui ont marqué profondément notre municipalité. Cependant avec l'appui des membres du conseil municipal, des employés(es) et des groupes de bénévoles, il nous a été possible de réaliser plusieurs projets importants dans le but d'améliorer le mieux-être de la population.

Sans contredit, le projet d'assainissement dans le secteur du village a été le plus important que nous ayons complété, mais nous devons également noter quelques autres projets intéressants, surtout au niveau communautaire, qui ont contribué certainement à l'amélioration de la qualité de vie de notre population : « Le point de chute du C.L.S.C., la garderie en installation Les Petits Cailloux, la réfection du Centre des loisirs, l'aménagement du Pavillon de l'Anse et la rénovation de l'Hôtel de ville sont parmi ceux-là ».

Nous devons noter également une amélioration très intéressante au Centre d'interprétation des battures et au Parc du Cap Jaseux et cela, grâce à la collaboration des responsables de ces sites exceptionnels. De plus, nous sommes en mesure d'affirmer que nous laissons la municipalité ainsi que la Société de développement dans une situation confortable autant au niveau économique qu'organisationnel.

Il est évident que des efforts importants seront nécessaires au cours des prochains mois en rapport avec le développement économique et la création d'emplois dans notre municipalité. Plusieurs démarches en ce sens sont déjà entreprises et il nous faut maintenant être confiant en l'avenir.

Je veux donc en terminant, remercier à nouveau tous ceux et celles qui m'ont appuyé au cours de ces deux mandats, principalement les membres du conseil, les employés(es) ainsi que les responsables de nos organismes et sans oublier nos bénévoles.

Quant à moi, je prendrai un peu de repos et je profiterai de mes moments de loisirs pour me rapprocher de ma famille qui m'a appuyé pendant toutes ces années. Encore une fois, merci du fond du cœur à toute la population et au plaisir de se revoir.


Gérard Villeneuve, maire